

Présentation générale des tombes et étude typologique

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **33 (1991)**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Fig. 3. Vue aérienne du secteur du marais de Clavaleyres, prise en 1976, en direction du sud-ouest. La route romaine de l'Est apparaît clairement sous la forme d'une bande claire au centre de l'image (flèche); en bas à gauche, emplacement de la nécropole (cercle blanc). En haut à gauche, la colline boisée du Bois de Mottex; en haut à droite, le Bois de Rosset (photo MHAVD).

3. Présentation générale des tombes et étude typologique

3.1. Etat de conservation

Les sépultures de la nécropole apparaissent immédiatement sous la terre végétale, à 30-40 cm de profondeur, au sommet de la moraine argileuse (au sud) ou des limons sableux oxydés (au centre). On peut en déduire que le niveau de marche romain était très proche de l'altitude du sol actuel. A l'exception de la tombe 5, le remplissage supérieur des tombes, stérile, issu du creusement des fosses, n'a pas survécu à l'érosion et aux labours. La partie inférieure n'a par contre en général pas souffert des travaux agricoles. Seule la tombe 6 a été presque totalement détruite par l'aménagement d'un drain moderne. Les sépultures, quoique parfois très proches les unes des autres, ne se recourent jamais. Très peu d'objets parasites se sont immiscés dans le mobilier des tombes et l'inventaire des offrandes est presque toujours assuré. L'état de conservation des sépultures peut être considéré comme très satisfaisant.

Presque toujours brûlé, le matériel est assez fortement détérioré, en particulier le verre et le métal. La céramique est en général très érodée, et les revêtements ont parfois presque totalement disparu.

50

3.2. Situation des sépultures

La lecture du plan (fig. 4) met en évidence un groupement central très dense de sépultures, distantes les unes des autres de 60 cm à 1 m (tombes 1, 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12)¹¹, un second groupe de trois tombes à l'ouest (tombes 13 à 15) et plusieurs sépultures clairsemées aux alentours (tombes 3, 4, 5, 6 et 16).

3.3. Formes et dimensions des fosses

Les sépultures de la nécropole présentent toutes l'aspect de simples fosses en pleine terre, sans aménagement particulier de bordure ou de protection périphérique.

La forme est assez variable, le plus souvent circulaire (tombes 1, 4, 6, 8, 10, 11, 13, 14 et 15) ou rectangulaire (tombes 3, 5, 7 et 12), plus rarement ellipsoïdale ou irrégulière (tombes 2, 9 et 16). La tombe 12 présente un plan assez inhabituel, rectangulaire et allongé, avec son urne placée à l'une des extrémités (fig. 18 et 19). En général, les parois des fosses rectangulaires, creusées à la bêche, sont presque verticales, plus abruptes que

¹¹ Ce qui correspond à une densité locale d'une tombe pour 1,85 m².

celles des fosses circulaires, et leur fond assez plat. Les tombes les plus grandes (tombes 5, 1, 2 et 3) occupent à leur niveau d'apparition des surfaces de 0,6 à 0,4 m², alors que les plus modestes (tombes 4, 8, 9, 13, 15 et 16) atteignent 0,1 à 0,16

m². La surface moyenne des sépultures est d'env. 0,26 m², presque identique au chiffre de 0,27 m² obtenu à la nécropole du *Port d'Avenches*¹².

La profondeur conservée des fosses, en moyenne de 23 cm, varie de 9 à 34 cm.

¹² *Aventicum IV*, p. 21.

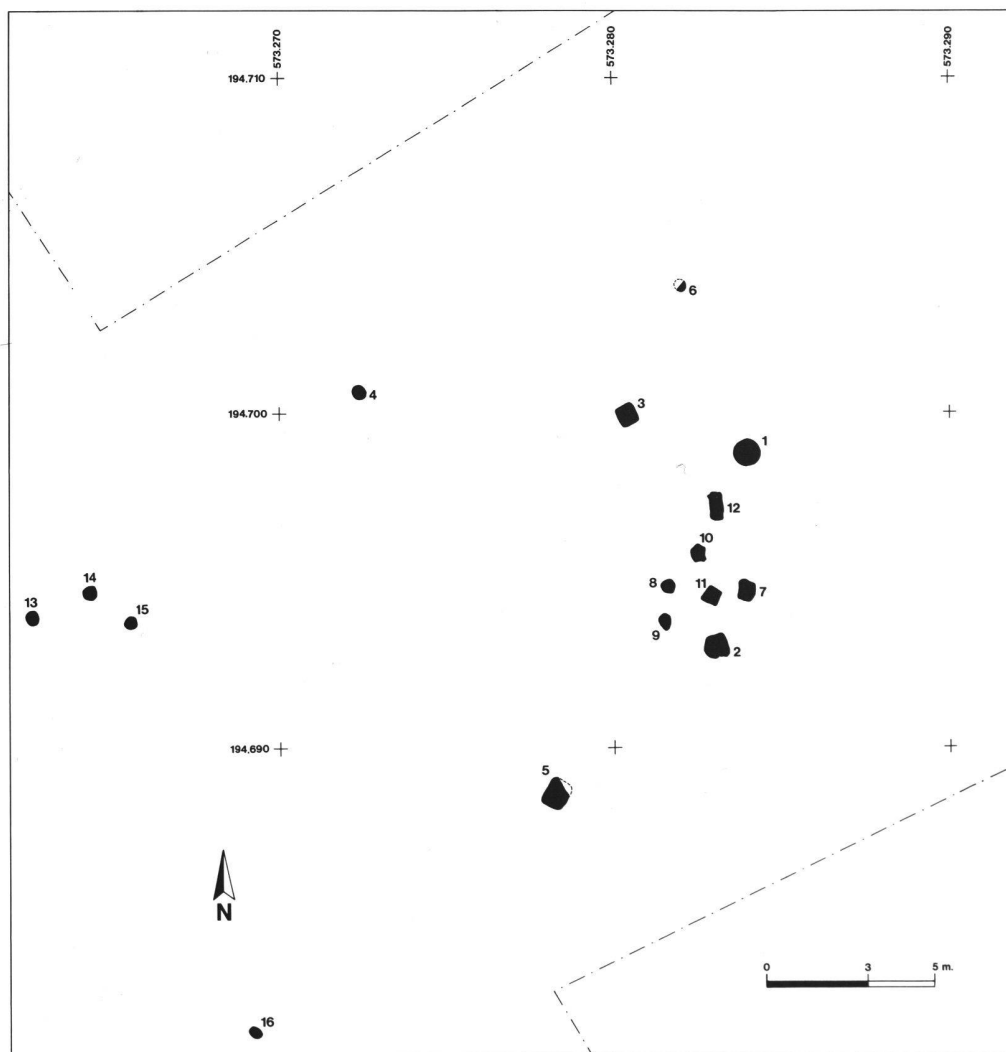


Fig. 4. Plan de la nécropole du Marais (fouilles 1989-1991).

3.4. Détermination typologique des sépultures

Pour la classification des sépultures, nous avons utilisé la typologie élaborée pour la nécropole du *Port d'Avenches* (fig. 5)¹³:

- II a 1 : Tombe à urne (sans résidus du bûcher)
- II a 2 : Tombe à urne (avec résidus du bûcher)
- II b 2 : Tombe à concentration d'ossements (avec résidus du bûcher)
- II c 2 : Tombe à ossements dispersés (avec résidus du bûcher)

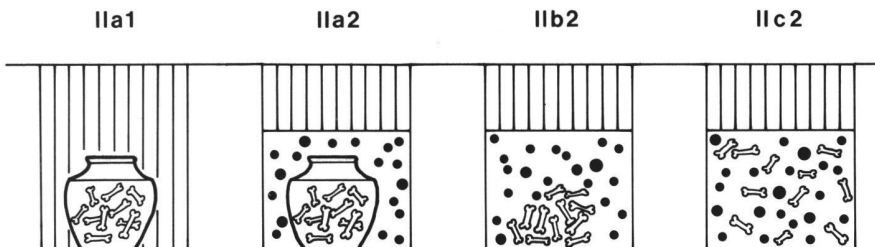


Fig. 5. Coupe schématique des quatre types de sépultures à incinération attestés dans la nécropole du Marais. Les petits cercles noirs symbolisent les restes du bûcher (charbon, cendres, vestiges d'offrandes primaires).

Tombe 1	II c 2
Tombe 2	II b 2
Tombe 3	II b 2
Tombe 4	II c 2
Tombe 5	II c 2
Tombe 6	II 2 (indéterminée)
Tombe 7	II b 2
Tombe 8	II c 2
Tombe 9	II c 2
Tombe 10	II a 2
Tombe 11	II b 2
Tombe 12	II a 2
Tombe 13	II a 1
Tombe 14	II b 2 ?
Tombe 15	II a 2
Tombe 16	II b 2

Ce tableau permet de constater la présence des résidus cendres du bûcher dans le comblement de toutes les fosses (chiffre 2), à l'exception de celle de la tombe 13. Les types les plus fréquents sont les types II b 2 et II c 2 (5-6 cas), devant le type II a 2 (3 cas). Dans la nécropole du *Port d'Avenches*, on relève un nombre également assez élevé de tombes du type II c 2, mais une plus forte proportion de tombes à urne. Cette deuxième observation est valable également pour la nécropole d'*Avenches/en Chaplix*. Comme dans la nécropole du *Port*, aucune évolution chronologique ne semble se dessiner dans le mode d'enfouissement des restes incinérés¹⁴.

Les deux urnes cinéraires en céramique des tombes 10 et 12 possédaient un couvercle : l'un, apparemment double, est constitué d'un gros fragment de céramique commune coiffé d'une écuelle renversée (tombe 12; fig. 19), alors que le second (tombe 10) - fait d'un matériau périssable (bois ? liège ?) - n'a pas survécu : son existence est toute-

fois assurée, puisqu'aucun sédiment ni reste du bûcher n'a été observé sous le bord de l'urne, effondré directement sur les ossements brûlés. Par ailleurs, l'urne de la tombe 12, déposée dans un angle de la fosse, a été calée au moyen de quelques petits galets. On peut également signaler la présence dans la fosse de la tombe 13, à trois ou quatre centimètres au sud-est de l'urne, d'une petite planchette de résineux déposée de chant (fig. 20). Un aménagement comparable, réalisé avec un fragment de *tegula*, peut-être destiné à protéger l'urne cinéraire en verre, est signalé dans

la tombe 162 de la nécropole d'*en Chaplix*. On ne peut toutefois exclure dans le cas de Faoug qu'il s'agisse en réalité du couvercle de l'urne, déplacé lors du comblement de la fosse.

Les tombes à concentration d'ossements présentent quelques particularités intéressantes : ainsi, la sépulture 7 se distingue par la présence, au fond de la fosse, de deux groupements d'ossements distincts, dont l'un sensiblement plus important (fig. 16). La tombe 11 (tombe d'enfant) recèle une petite concentration d'ossements, accompagnée d'une monnaie, déposée dans la partie supérieure du remplissage de la fosse (fig. 17). Dans aucun cas, il ne subsiste de traces des éventuels contenants des os en matériau périssable (bois, cuir,...).

Les cendres des défunts, aussi bien dans les urnes et les groupements d'ossements que dans les fosses, sont presque toujours mêlées à des restes fauniques brûlés, vestiges des offrandes alimentaires déposées sur les bûchers.

Enfin, on peut signaler la présence au fond de la fosse, dans quelques cas (tombes 3, 5 et 7), d'un petit galet, dépôt apparemment intentionnel, mais dont la signification demeure obscure.

3.5. La signalisation de surface des sépultures

Le niveau de marche d'époque romaine étant restitué presque à l'altitude du sol actuel, il ne subsiste évidemment plus aucune trace de signalisation à l'aplomb des sépultures. On peut sans doute y restituer, comme on le fait habituellement, un petit tertre de terre ou de galets, coiffé d'une stèle inscrite en pierre ou en bois. La seule trace intéressante est celle d'un piquet vertical de section carrée, apparue au fond de la fosse de la tombe 8, en

¹³ *Ibidem*, p. 22-25.

¹⁴ *Ibidem*, p. 25.

position presque centrale, et qui se prolonge sur une profondeur de 11 cm, au-dessous du niveau de fond de fosse. Elle suggère l'implantation d'un piquet (portant un panneau inscrit ?) à l'emplacement même de la tombe, après comblement de la fosse.

3.6. Datation des sépultures

Essentiellement fondée sur l'étude de la céramique, parfois secondée par la détermination des monnaies et l'étude du verre et des fibules, la datation individuelle des sépultures, présentée de manière plus détaillée dans le catalogue des sépultures, est proposée ici sous forme d'un tableau synthétique:

Tombe 1	Trajan - Hadrien
Tombe 2	Antonin
Tombe 3	Flaviens
Tombe 4	Antonin
Tombe 5	Antonin - Marc-Aurèle
Tombe 6	-
Tombe 7	Antonin
Tombe 8	Hadrien - Antonin ?
Tombe 9	-
Tombe 10	Antonins
Tombe 11	Antonin
Tombe 12	Trajan - début Hadrien
Tombe 13	II ^e s. - début du III ^e s.
Tombe 14	fin du règne d'Antonin - Marc-Aurèle
Tombe 15	fin du règne d'Antonin - fin du II ^e s.
Tombe 16	Marc-Aurèle - début du III ^e s.

Bien que les riches inventaires des nécropoles contemporaines du *Port d'Avenches* et d'*en Châpoux* fournissent de bons éléments de comparaison pour la céramique de Faoug, la rareté de la sigillée et la pauvreté de certains inventaires obligent à considérer ces datations, souvent assez larges, avec une certaine prudence.

Les tombes 6 (presque totalement détruite) et 9 (dépourvue de matériel) ne sont pas datables.

La période d'utilisation du cimetière étant d'environ 100 à 130 ans, on peut donc estimer une moyenne d'un décès tous les 6 à 9 ans. Ce chiffre pourrait correspondre à la démographie d'un petit établissement rural de type familial, mais rien n'empêche d'imaginer non loin du site exploré l'existence d'autres sépultures contemporaines ou non, isolées ou en groupes, liées au même habitat, ce qui rend caduque toute tentative d'estimer la nature, la durée et l'importance de cet établissement.

Si l'on tente d'établir, sur la base des datations proposées ci-dessus, une stratigraphie horizontale de la nécropole (fig. 6), on observe que les tombes apparemment les plus tardives se situent soit dans la moitié sud du noyau principal du cimetière (tombes 2, 7, 8 (?) et 11), soit à l'écart de ce groupe (tombes 4, 5, 14, 15 et 16).

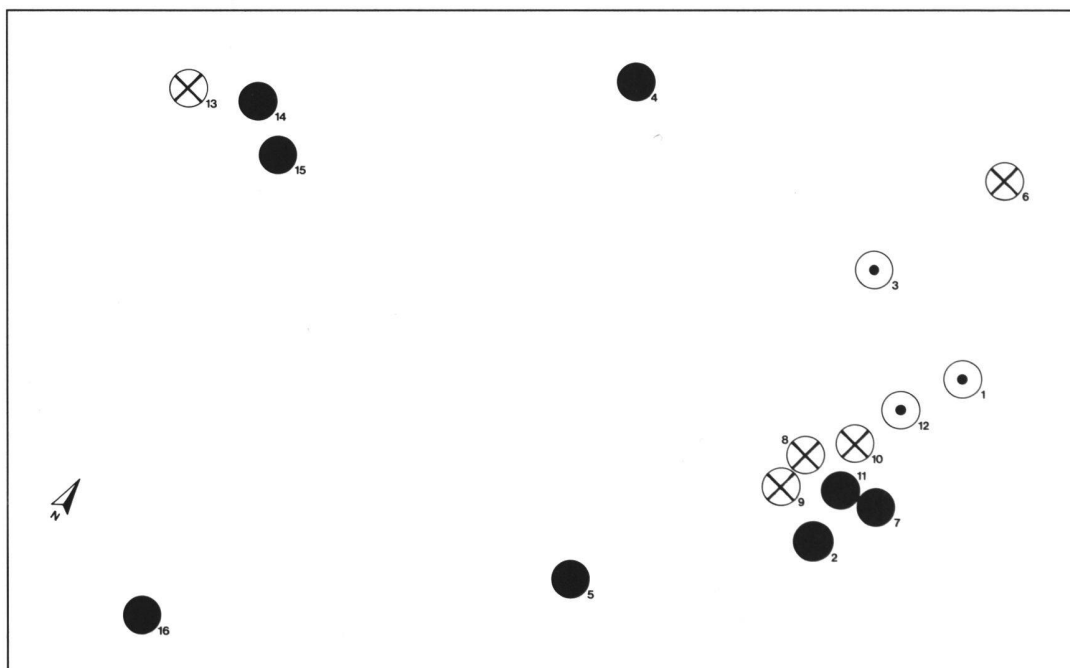


Fig. 6. Tentative de stratigraphie horizontale de la nécropole du Marais. Les disques noirs désignent les sépultures les plus tardives (Antonin-Marc-Aurèle); les cercles ponctués correspondent aux tombes plus anciennes (fin du I^{er} - premier tiers du II^e s.). Les cercles biffés désignent les tombes non attribuables à l'un de ces deux groupes.